



INFORMATIONS MUNICIPALES

Juniville Info

LE CONSEIL MUNICIPAL AU COMPLET



De gauche à droite : Bertrand JENIN, Murielle LEBEGUE, Jean-Christophe LACLAIRE, Alexandra CLEMENT, Géraldine GUILLET, Isabelle CLAUSSE, Christian COGNIARD, Laurent BOUTRY, Angèle GABREAU, Bruno ROCHON, Jérôme CHOCARDELLE, Sandra MANNARINO, Patrick DIE, Elodie PILARDEAU, Christelle BOUILLON.

NOUVELLE PAGE FACEBOOK

Désormais, les informations relayées par la commune se trouvent sur la nouvelle page Facebook nommée « Notre commune de Juniville ».



ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL



Après avoir été installé avec deux mois de retard, le Conseil Municipal, le 18 juin dernier, a voté les budgets primitifs de la commune pour l'année 2020 qui, pour l'instant, n'ont pas été impactés par la crise sanitaire.

Nous avons néanmoins voulu maintenir, voire augmenter légèrement les subventions aux associations qui ont également souffert de la crise en ne pouvant pas, bien souvent, organiser leurs manifestations, sources de rentrées pour elles.

Concernant les investissements, il y a bien sûr et surtout le report sur 2020 des travaux de la mairie non réalisés en 2019, ainsi que divers aménagements et travaux de voirie ou gros entretien qui ont été retenus pour cette année.

Le budget général de fonctionnement s'équilibre à 632.000 €

Il s'agit des dépenses courantes de consommation d'énergie, d'entretien, de personnel communal et de redevances diverses (service incendie), d'indemnités aux élus ainsi que des frais financiers sur nos emprunts. Ces charges sont couvertes par les dotations de l'Etat identiques à l'an passé, les impôts locaux dont les taux restent stables et les recettes diverses, surtout de location des logements ou biens communaux.

Le budget des investissements est équilibré à la somme de 1.200.000 € dont principalement les travaux d'extension et de mise en accessibilité de la Mairie pour 910.000 €, dont 657.000 € non réalisés en 2019 et reportés sur le budget 2020.

Compte tenu de cet investissement important, les autres réalisations sont limitées à quelques travaux de voirie ou dans les immeubles communaux (cimetière, église, logements, etc.) et l'acquisition de matériels divers (service technique, illuminations, signalétique, etc.).

Toutes ces dépenses sont ou seront financées par des subventions à hauteur de 30 % pour la mairie et par un emprunt à long terme essentiellement contracté pour les travaux de la mairie.



14 JUILLET

Si pour les cérémonies du 8 mai et du 18 juin, nous avons dû, à cause du Covid 19, les organiser dans l'intimité du huis clos, celle de la fête nationale du 14 juillet devrait permettre aux junivillois et junivilloises d'y participer, d'une part au monument aux morts et d'autre part, de partager le verre de l'amitié que nous envisageons d'une manière « champêtre », si le temps le permet, devant la salle polyvalente.

L'organisation tant de la cérémonie au monument que du vin d'honneur est soumise au respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Elles le sont aussi sous réserve qu'il n'y ait pas de nouvelles consignes des pouvoirs publics d'ici le 14 juillet nous les interdisant.

C'est une moindre initiative nous permettant quand même de célébrer notre fête nationale en l'absence des festivités habituelles des 13 et 14 juillet (soirée repas dansant, retraite aux lampions, feu d'artifice, concours de boules, jeux pour les enfants) que nous avons dû annuler contraints et forcés.

Voici les horaires du 14 juillet :

- **11 h 15 : regroupement devant le monument aux morts.**
- **11 h 30 : cérémonie patriotique avec dépôt de gerbe.**
- **11 h 45 : vin d'honneur devant la salle polyvalente.**

Toute la population est invitée à participer à cette cérémonie.

ENTRETIEN DES ABORDS DES HABITATIONS ET CONTENEURS ORDURES MÉNAGÈRES

Lors d'un récent tour de village réalisé par les conseillers municipaux, il a été constaté que les abords de quelques maisons n'étaient pas ou plus entretenus. Afin de maintenir la qualité d'embellissement de notre commune, nous ne pouvons qu'encourager les habitants à **désherber, tailler les haies et entretenir devant chez eux.**

De même, il est parfois observé que certains conteneurs à ordures restent plusieurs jours sur les trottoirs après leur ramassage. Nous vous rappelons que **ces derniers doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte** pour ne pas représenter une gêne voire un danger pour les piétons.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera fermée **du 3 août au 23 août.**



VIE ASSOCIATIVE






Saison 2020/2021

- Enfant ou adulte passionné de foot l'ES Juniville recrute pour la saison 2020/2021.
- Vous voulez découvrir le club avant de vous engager, venez participer à une séance d'entraînement.
- N'hésitez pas à contacter les différents dirigeants pour plus d'infos par téléphone ou sur les [pages Facebook](#).
- **U7 ES Juniville – U9 ES Juniville – U11 ES Juniville - Etoile sportive de Juniville**
 - Rdv le jeudi 25 Juin à 18h aux vestiaires pour les visites médicales.
- Pour les inscriptions prévoir une photo d'identité, une photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité, le règlement, visite médicale sur place.



Année de naissance	catégories	Educateurs	entraînements	matches
2014-2015	U7	Nicolas 06 29 99 73 28 Bastien 06 87 68 27 35	Mardi 18h-19h	Samedi matin
2012-2013	U9	Stéphane 06 26 61 58 20 Yann 06 69 55 28 13	Mardi 18h-20h	Samedi matin
2010-2011	U11	Gauthier 06 11 62 38 80 Jonathan 06 26 75 38 70	Mercredi 17h-19h	Samedi après-midi
2008-2009	U13	Abbes 06 61 48 05 14 David 06 14 08 43 93	Mardi 18h-20h Jeudi 18h-19h30	Samedi-après-midi
avant 1998	Seniors	Fabien 06 03 42 86 55	Vendredi 19h	Dimanche après-midi

- Nous cherchons également à créer une équipe vétérans/foot loisirs, renseignements auprès de Fabien

ACCUEIL DE LOISIRS A JUNIVILLE

du 6 au 31 juillet 2020

dans les locaux de l'école primaire de Juniville

4 semaines inoubliables, de nombreuses activités ...

Venez vous amuser avec nous !



Horaires :

De 9 h à 12 h (avec un accueil échelonné jusqu'à 9 h 30) et de 13 h 30 à 17 h 30.

Possibilité de garderie matin, midi (repas tiré du sac) et soir.

Tarifs :

	QF > 630								QF < 630							
	1 semaine		2 semaines		3 semaines		4 semaines		1 semaine		2 semaines		3 semaines		4 semaines	
	AM	Jour	AM	Jour	AM	Jour	AM	Jour	AM	Jour	AM	Jour	AM	Jour	AM	Jour
Tarif 1er Enfant	50	70	80	120	115	170	180	220	40	60	60	100	85	140	140	180
Tarif 2ème enfant et +	45	63	72	108	103	153	162	198	36	54	54	90	76	126	126	162

Garderie : QF <630 : 1.50€matin / 1.50€midi / 1.50€soir

QF >630 : 2€matin / 2€midi / 2€soir

Inscriptions :

Retrait des dossiers d'inscription par mail à : catherinechapelle@sfr.fr

Retour du dossier complet + copie carnet vaccinations + règlement :

Le mercredi 1er juillet de 17 h à 19 h salle Maxime de Sars.

Carte d'adhésion familles obligatoire. Cotisation annuelle 2020 AFR Juniville : 20 €

Si autre association, carte à présenter le jour de l'inscription.

**Pensez à vous munir de votre attestation de quotient familial délivré par la CAF ou la MSA
(à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué) d'une copie des vaccinations et du règlement.**





Assurances & Banque

**Opération
Votre Agent Général
Bastien ALLART se
mobilise pour nos
associations !!!**

**Reprenez du pouvoir d'achat
Soutenez les associations
du village de Juniville**



En partenariat avec :



- Auberge du Musée Verlaine
- Association des Parents d'élèves de Juniville
- Judo Club de Juniville
- Les Pieds à la Retourne
- Etoile Sportive de Juniville



Junivillois, membres des Associations, vous souhaitez bénéficier d'offres sur vos différents contrats d'assurances et par la même occasion aider vos associations ?

Rien de plus Simple

**Pour toute souscription de contrats d'assurances,
je m'engage à reverser des dons aux 5 associations¹.**

2 contrats → 50€ de dons

3 contrats → 100€

4 contrats → 150€

**Bastien ALLART – Agent Général
1 quai Valmy – 51800 SAINTE MENEHOULD**

☎ 03 26 60 81 31

✉ agence.allart@axa.fr

1. Opération jusqu'au 30 septembre 2020.

Agent Général d'Assurance, Intermédiaire en opération de banque
n°orias 19.007.288

Forte augmentation des erreurs au centre de tri, une quantité inquiétante...

L'ensemble des collectes sélectives du territoire sont dirigées vers le centre de tri départemental des déchets situé à Charleville-Mézières. Ce sont plus de 16 000 tonnes de déchets, triés par les ardennais dans les sacs, bacs et conteneurs de tri qui sont réceptionnées chaque année.



Quelle est la mission du centre de tri ?

Séparer les emballages triés en fonction de leurs matières afin de les expédier dans les filières de recyclages adaptées et ainsi, donner une seconde vie à nos emballages.

Cette mission est réalisée dans un premier temps de façon mécanique grâce à de nombreux outils (trommel, électro-aimant, trieuses optiques, bouche d'aspiration...) puis dans un second temps, le tri est affiné manuellement par les 18 trieurs présents en cabine.

C'est quoi le refus de tri ?



En plus de séparer les différents matériaux valorisables, **les trieurs doivent faire face et extraire les erreurs de tri**, également appelées **refus de tri**. Ces déchets sont donc manipulés quotidiennement par des hommes et des femmes et ce quelque soit leur nature.

En 2016, les Ardennais ont eu l'opportunité de voir leurs consignes de tri évoluer puisque désormais, tous les emballages se trient ! Or, bien que cette consigne simplifie le geste de tri, nous constatons une **hausse importante des refus de tri**. En effet, **sur les 51 kg/hab/an de déchets collectés, 11,5 kg/hab/an ne sont pas valorisés et sont donc enfouis. C'est 3kg/hab/an de plus qu'en 2017.**

Parmi ces refus de tri qui **ne sont pas des emballages**, nous retrouvons divers objets : *tuyaux d'arrosage, vêtements, piscines, bâches, jouets, appareils électriques et électroniques, pièces automobiles, bois, restes alimentaires, couches culottes, masques, seringues...* Ces objets en fin de vie ont pourtant, pour la plupart d'entre eux, **des filières dédiées** (déchèteries, bornes à textile, composteurs, retour en magasin ou en pharmacie, ...). Ils ne doivent donc **pas être jetés dans les sacs, bacs et conteneurs de tri car une fois réceptionnés au centre de tri, ils traversent l'ensemble des installations et outils et terminent leur course entre les mains des trieurs, ce qui n'est pas sans conséquences.**

Quelles sont les conséquences de ces nombreuses erreurs ?

- ▶ Certaines erreurs (restes alimentaires, huiles...) **salissent les emballages bien triés ce qui nous empêche de les valoriser et augmente encore le taux de refus**. Cela engendre des **pertes financières** auprès des filières de reprise.
- ▶ Les grosses erreurs (bâches, grands cartons, planches de bois...) conduisent à des **blocages sur la chaîne** ce qui conduit à des **arrêts de chaîne** et par conséquent à des **surcoûts**.
- ▶ Certains objets **abîment le matériel, perforent les tapis, bloquent les engrenages et nous impose de réparer la chaîne de tri** ce qui engendre également des **dépenses supplémentaires** (arrêts de chaîne, maintenance, remplacement des pièces...).
- ▶ L'augmentation des erreurs de tri **dégradent les conditions de travail déjà difficiles** des trieurs qui doivent retirer en cabine beaucoup trop de déchets encombrants, souillés, malodorants ou potentiellement contaminés.
- ▶ Certains déchets comme le verre ou les déchets d'activité de soin à risques infectieux peuvent **blesser les ripeurs et les trieurs ce qui n'est pas acceptable**.

Le tri des déchets ménagers est un **service public, financé par les collectivités et donc par les administrés**. Il nous faut préserver ce service public et mettre tout en œuvre pour qu'il permette de **valoriser au mieux les emballages produits, triés et collectés** sur l'ensemble de notre territoire et ainsi **maîtriser au mieux les coûts liés à la gestion des déchets**.

Nous vous rappelons que le centre de tri traite uniquement les emballages et les papiers alors agissons ensemble, jetons moins et trions mieux !

➔ Pour plus d'infos sur le centre de tri, visitez le virtuellement sur valodea.fr

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
0800 10 10 82 (gratuit)

SICOMAR
de Château-Porcien



Plus d'infos dans le guide de l'Ademe
« Que faire de ses déchets ? »
sur ademe.fr

La Communauté de Communes du Pays Rethélois vous informe de l'ouverture des inscriptions scolaires
(Pour les nouveaux élèves uniquement - Entrées en petite section ou nouveaux arrivants)

En cette période de sortie de crise sanitaire, la Communauté de communes du Pays rethélois a souhaité continuer à **favoriser les démarches en ligne**. Faciliter les démarches et leur compréhension, gagner du temps, éviter les déplacements, répondre à la demande des usagers, désormais **les inscriptions scolaires seront numériques** grâce :

- A l'application mobile Pays rethélois (disponible sur Android et IOS)
- Au site internet www.paysrethelois.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Écoles de la Communauté de communes du Pays rethélois



1. Je complète

la fiche d'inscription correspondante à ma demande disponible sur www.paysrethelois.fr ou sur l'application mobile Pays rethélois.



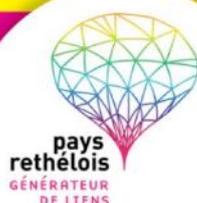
2. Je contacte

la Communauté de communes du Pays rethélois en cas de questions.



3. Je suis contacté(e)

pour prendre rendez-vous avec le directeur ou la directrice de l'école.



03 52 100 100 / WWW.PAYSRETHELOIS.FR / APPLICATION : PAYS RETHÉLOIS



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA PHARMACIE

(Du 13 juillet au 15 août)

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 15 h - 19 h

Le samedi : 9 h - 12 h

INFORMATIONS DU PÔLE SANTÉ

Depuis le lundi 29 juin, le docteur DESAVEINES a repris la ligne téléphonique du docteur LOUIS, à savoir le 03 24 72 71 35, et la prise de rendez-vous sur Internet se fait via le site doctolib.fr.



Pour le docteur ROMBI, le numéro de téléphone reste le 03 24 38 01 60. La de prise de rendez-vous se fait dorénavant sur le site suivant : <https://www.docteurrombi.fr>



NOUVELLE ENTREPRISE

Mme FLECHEUX Karine vous accueille à *L' Atelier des cheveux*, salon de coiffure mixte situé au 79 rue Alfred Doury à Juniville, depuis le 1er juillet.

Tél : 03.24.72.21.84.

Retrouvez l'actualité de votre commune sur le site

www.juniville.fr